

COMMENT NOUS ADRESSER UNE CANDIDATURE ?

La personne concernée par la demande doit nécessairement être orientée par un partenaire du secteur médico-social ou sanitaire. La demande est formalisée par un dossier type constitué de 2 parties :

- Un dossier médical à faire parvenir uniquement sous pli confidentiel au médecin coordinateur du service.
- Un dossier administratif auquel doit être joint un rapport social.

Ces formulaires sont disponibles auprès de notre secrétariat au 04 98 10 53 20 ou par mail : act@adsea83.com.

Ils sont également téléchargeables sur le site : www.fnhvih.org.

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Le secrétariat des ACT est situé :



Immeuble le Galien
59, Bd Hyppolite Mège Mouriès
83300 DRAGUIGNAN

Nos horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00



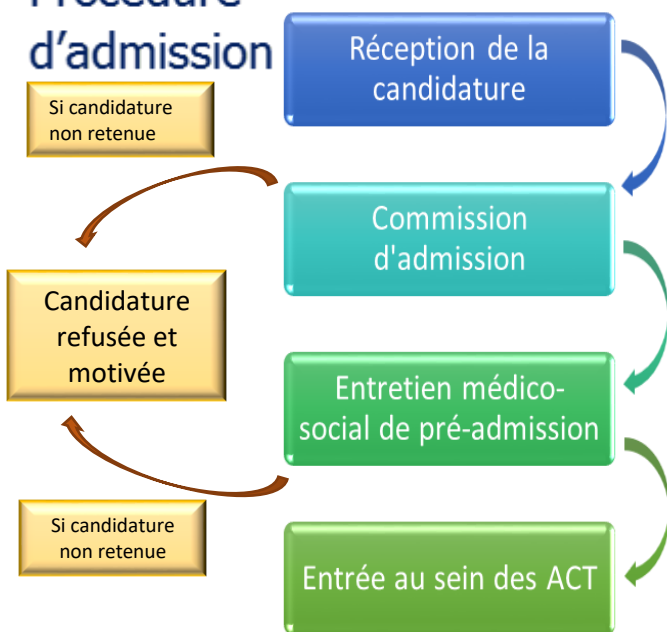
Dispositif ACT

ADSEA83

Appartements de Coordination Thérapeutique

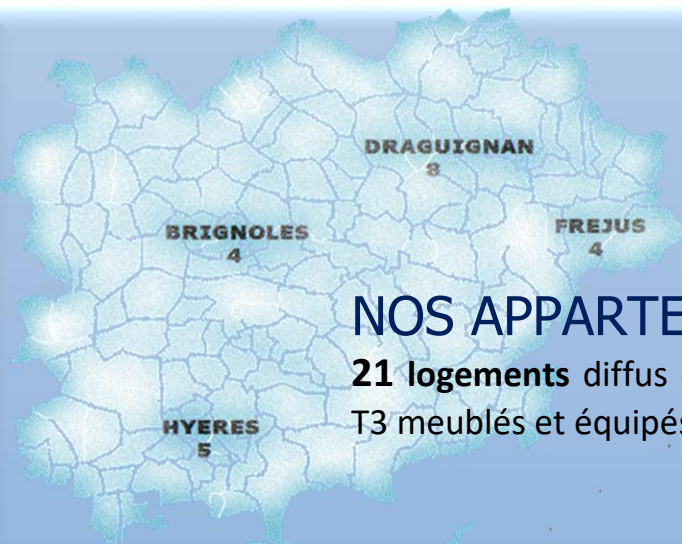


Procédure d'admission



Mise à jour le 27 octobre 2016 – Version 2

Pôle Santé Soins Insertion
59 Bd Hyppolite Mège Mouriès
83300 Draguignan
Tél. : 04.98.10.53.20
Fax : 04.98.10.53.21
act@adsea83.com
N° SIRET: 775 713 688 00346



NOS APPARTEMENTS :
21 logements diffus du studio au T3 meublés et équipés.



PERSONNES CONCERNEES

Notre dispositif permet d'héberger des personnes majeures en situation de précarité atteintes par une pathologie chronique invalidante. Ces logements s'adressent à des personnes isolées, des couples ou des familles. Le demandeur doit présenter un niveau d'autonomie suffisant pour vivre en logement individuel et autonome.

NOS MISSIONS

Les ACT proposent un hébergement « à titre temporaire pour les personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, l'observance des traitements et à permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion ». Extrait du décret 2002-1227, du 3 octobre 2002.

NOS OBJECTIFS

- Construire un projet médico-social personnalisé s'inscrivant dans un itinéraire d'insertion en vue d'un retour vers l'autonomie.
- Assurer une coordination médico-sociale en lien avec les différents partenaires.
- Faciliter les démarches d'accès et de maintien aux droits sociaux.

NOTRE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Selon la circulaire du 30 octobre 2002 « l'équipe pluridisciplinaire de l'appartement thérapeutique élabore avec chaque personne accueillie, un projet individuel adapté à ses besoins, qui définit les objectifs thérapeutiques médicaux, psychologiques et sociaux ainsi que les moyens mis en œuvre pour les atteindre ».

DIRECTION 1 Directrice de Pôle 1 Chef de Service	SOCIAL 1 Conseillère ESF 1 Educatrice 1 Assistante sociale	MEDICAL 1 Médecin coordinateur 1 Médecin Psychiatre 2 Infirmières
LOGISTIQUE 1 Référente logistique 1 Agent logistique	ADMINISTRATIF 1 Secrétaire 1 Comptable	